



LE NOUVEL ESPRIT PUBLIC

Philippe Meyer

ISSN 2608-984X

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE L'ÉPISODE N°471 (6 SEPTEMBRE 2026)

DISPARITION D'ÉDOUARD BALLADUR ET CRISES CLIMATIQUES

ÉDOUARD BALLADUR ET LA Ve RÉPUBLIQUE

Introduction

Philippe Meyer :

Décédé lundi à 97 ans, Édouard Balladur aura connu sous la la Ve République les plus hautes responsabilités. Chargé des affaires sociales au cabinet du Premier ministre Georges Pompidou à partir de 1964, il est en première ligne au moment de la crise de Mai 68 puis de la négociation des accords de Grenelle. Secrétaire général de l'Élysée lorsque Georges Pompidou accède à la présidence de la République en 1969, il doit, au fur et à mesure de l'aggravation de la maladie qui emportera le chef de l'État, suppléer à ses défaillances physiques et psychiques.

Ignoré pendant son septennat par Valéry Giscard d'Estaing, il revient en 1981 à la politique active avec Jacques Chirac alors maire de Paris qu'il convainc de la nécessité d'une politique libérale. Il en sera l'artisan comme ministre d'État chargé de l'économie, des finances et de la privatisation dans le premier gouvernement de cohabitation de la Vème république. Il met en œuvre une politique la privatisation : d'une trentaine de sociétés et s'attache à la libéralisation des prix et des changes ainsi qu'à la baisse des dépenses et des impôts.

Nouveau Premier ministre de cohabitation sous François Mitterrand de 1993 à 1995, Edouard Balladur suit une ligne libérale identique, notamment avec la réforme des retraites, mais doit reculer sur la mise en place d'un « Smic jeunes ». En janvier 1995, alors que Jacques Chirac est officiellement en campagne depuis le 4 novembre 1994, Édouard Balladur déclare à son tour sa candidature. Ses bons sondages du début sont démentis dans les urnes : Édouard Balladur ne

recueille que 18,6 % des suffrages exprimés, devancé par Jacques Chirac (20,8 %) et Lionel Jospin (23,3 %). En retrait de la vie politique active, il est chargé sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy d'un Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions. On en retiendra l'encadrement des compétences présidentielles, l'interdiction faite aux parlementaires devenus ministres de retrouver leur siège à l'issue de leurs fonctions ministérielles, l'interdiction du cumul d'un mandat parlementaire avec toute fonction électorale locale ou avec une fonction exécutive locale, 43 mesures pour la revalorisation du rôle du Parlement et de l'opposition avec notamment le renforcement du rôle des commissions et l'amélioration de la qualité du travail législatif, l'instillation d'une dose de proportionnelle, la réforme du Conseil de la magistrature, l'institution d'un défenseur des droits fondamentaux.

Jean-Louis Bourlanges :

J'ai ressenti avec beaucoup de peine la disparition d'Édouard Balladur, bien qu'elle fût normale à l'âge qu'il avait atteint. J'en garde un souvenir très heureux, celui de cette commission, et, antérieurement, un souvenir très douloureux dont je parlerai, celui de l'année 1995, que je considère comme l'*annus horribilis* de la France contemporaine, et même de l'Europe. J'avais d'excellentes relations avec Édouard Balladur, notamment après qu'il eut exercé le pouvoir, exactement comme avec Valéry Giscard d'Estaing. Je ne suis pas comme Talleyrand vu par Chateaubriand. Chateaubriand avait acheté à Talleyrand une diligence pour aller voir le roi en exil. Cette diligence était en très mauvais état et il avait dû la faire réparer avant de faire le voyage. Il dit qu'elle n'avait pas l'habitude de courir après les rois tombés. Moi, j'ai l'habitude de courir après les rois tombés. Je me suis très bien entendu avec Valéry Giscard d'Estaing au Parlement européen alors qu'il n'était plus près d'exercer le pouvoir. Je me suis très bien entendu avec Édouard Balladur dans les mêmes conditions. Et je vais sans doute avoir des relations extrêmement fortes avec François Hollande à l'avenir pour les mêmes raisons. Je voudrais d'abord évoquer l'humour d'Édouard Balladur, avec trois citations. La première, c'est « *la prévision est un exercice difficile, surtout quand elle concerne l'avenir* ». Pendant la campagne présidentielle, on lui annonce que pas mal de gens de gauche rejoignent Jacques Chirac. Il commente : « *la gauche caviar se met à la tête de veau* ». Et celle que je préfère : Jacques Chirac avait dit : « *quand on est à Matignon, on n'a pas le temps de réfléchir* ». La réponse de Balladur était parfaite. Il a simplement dit : « *il ne faut pas généraliser* ».

Sur la commission, j'ai d'abord un sentiment de très grande admiration

personnelle. Je sais à peu près ce que c'est que présider une commission, les difficultés et les nécessités. Je n'ai jamais vu quelqu'un le faire avec autant de libéralisme intellectuel, permettant à chacun de s'exprimer, et autant de rigueur dans la conduite des travaux. On arrivait à des résultats. Nous avons énormément travaillé, et c'était passionnant. Jack Lang, qui en était membre, m'a dit l'autre jour que c'était le meilleur moment de son existence politique. Et je ressens exactement la même chose.

Sur le fond, Édouard Balladur avait des idées très simples et très justes. Il savait que la commission ne pouvait pas remettre en cause ou bouleverser les équilibres de la Ve République, et il ne s'en affligeait pas car il les considérait comme très positifs. Simplement, il estimait que la copie établie en 1958 était marquée par une extraordinaire et excessive rigueur à l'encontre du Parlement et qu'il fallait imaginer des mécanismes permettant de lui rendre des responsabilités plus importantes. Il s'agissait, par exemple, de lui permettre de voter des orientations et de réorganiser la procédure législative afin que le texte arrivant en séance publique soit celui voté par la commission, et non plus simplement le projet du gouvernement, ce qui annulait tout le travail effectué en commission. Il avait cette idée très précise que la séance publique est faite pour adopter, pour voter la loi, mais que la loi doit être fabriquée en commission. Nous ne sommes d'ailleurs pas allés assez loin sur ce point. J'ai vu au Parlement la façon dont on traitait les choses : c'était épouvantable. On faisait la loi en séance publique entre dix heures du soir et quatre heures du matin, dans des conditions incompréhensibles pour les parlementaires, les journalistes et, évidemment, l'opinion. C'était le contraire d'une sanction démocratique.

Il y a un point sur lequel je n'ai jamais très bien su ce qu'Édouard Balladur pensait. Sarkozy lui avait, je crois, donné un conseil : il souhaitait que la commission propose la limitation à deux mandats présidentiels, ce que nous vivons actuellement puisque M. Macron achève son deuxième mandat. Nous étions tous convaincus que les autres membres de la commission étaient

favorables à cette idée, un peu comme des gens qui font une promenade dont personne n'a envie, mais où chacun est convaincu que les autres en ont envie. En discutant entre nous, nous nous sommes aperçus que ce n'était pas le cas. Guy Carcassonne, qui était un formidable juriste, est intervenu pour dire que les électeurs sont des adultes consentants : il n'y a aucune raison de les empêcher d'exprimer leur choix. Si le président est impopulaire au bout de deux mandats, il sera balayé s'il veut quand même se présenter. Sinon, au nom de quoi interdire aux Français de voter pour le candidat de leur choix ? C'était absolument judicieux. On voit bien aujourd'hui à quel point la situation dans laquelle nous sommes est perverse, même si, évidemment, Macron ne se représenterait pas dans l'état de popularité où il est, et à quel point l'obligation de s'arrêter à deux mandats peut être un frein à une bonne gestion.

Il y a un point, en revanche, sur lequel la proposition de la commission était mauvaise : la limitation du 49.3. J'avais une idée différente, mais je n'ai pas pu l'exprimer parce que j'ai subi une intervention cardiaque à ce moment-là et ai été absent pendant huit jours. Balladur m'a dit ensuite que c'était dommage, parce que mon idée était la bonne. Elle consistait à maintenir le 49.3, qui répond à une logique fondamentale : le gouvernement est fondé à dire que, si le Parlement ne lui fait pas confiance sur un élément essentiel de sa politique, il quitte le pouvoir. Mais le 49.3 actuel implique, pour que l'opposition à la loi s'exprime, qu'elle dépose une motion de censure. Dans la plupart des cas, elle ne le fait pas et la loi n'est donc pas votée à proprement parler. Je proposais que, lorsque le gouvernement engage le 49.3, on interrompe le débat et que, dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui, au bout de quarante-huit heures, on procède à un vote bloqué, mais qu'il y ait toujours un vote. Ce qui discrédite le 49.3, c'est l'idée que la loi peut ne pas être votée, que le 49.3 est une espèce de code de forçement sur lequel le gouvernement appuie pour se dispenser de l'accord du Parlement. Avec le système que je proposais, la responsabilisation du Parlement jouait à plein, sans escamotage de la procédure. L'ancien Premier ministre Balladur,

président de cette commission, avait la bonté de me dire que mon idée était la bonne. Ce n'est pas la seule de mes bonnes idées qui n'a eu aucune suite ...

Marc-Olivier Padis :

Ce qui est vraiment intéressant quand on se replonge dans les travaux de cette commission, c'est de voir à quel point la ligne directrice qui les inspire est encore pertinente aujourd'hui. Malheureusement, d'une certaine façon : non pas que la commission ait mal travaillé, au contraire, mais le diagnostic était très précis sur les déséquilibres institutionnels, notamment sur l'abaissement du Parlement et la nécessité de revaloriser son rôle. On le voit bien aujourd'hui, dans une situation où il n'y a pas de majorité au Parlement et où l'exécutif n'a pas voulu, ce qui est à mon avis une grande erreur, constituer une coalition en bonne et due forme qui lui permette de voter au moins un budget. On verra ce qui se passe. Tout cela montre que nous sommes dans un système où le gouvernement est responsable devant le Parlement et que, si le Parlement ne peut pas voter les lois, on se retrouve dans une situation de blocage.

Ce qui est très frappant quand on regarde les travaux de cette commission, c'est que, comme l'a dit Jean-Louis, ils n'ont duré que trois mois, de juillet à octobre.

Je crois me souvenir que Guy Carcassonne avait expliqué que, certes, la conduite des débats d'Édouard Balladur était tout à fait exemplaire et productive, mais aussi que le dossier était très clair pour les constitutionnalistes. Les déséquilibres de la Ve République étaient tout à fait évidents et un certain nombre de remèdes consistant à redonner de la capacité aux parlementaires avaient très rapidement fait l'objet d'un consensus au sein de la commission.

L'introduction est vraiment remarquable par sa ligne directrice. Elle parle de « *quasi-tutelle du pouvoir exécutif sur le pouvoir législatif* », d'« *une singularité peu enviable au regard des principes démocratiques* », et dit que « *les attributions du président de la République s'exercent sans contre-pouvoir suffisant* ».

Sans faire un relevé exhaustif des résultats de cette commission, qui comportait beaucoup de propositions, on peut rappeler que certaines mesures visaient d'abord à donner des pouvoirs supplémentaires aux citoyens. C'est le cas de la création du Défenseur des droits, qui peut être saisi directement par tout citoyen, et de la question prioritaire de constitutionnalité, qui constitue une évolution juridique majeure et est aujourd'hui installée dans nos institutions. Il y a aussi le référendum d'initiative partagée, qui a malheureusement été assorti de tellement de verrous qu'il n'a jamais fonctionné. Le droit de pétition a également été introduit, mais très encadré. D'autres éléments institutionnels ont été adoptés avec succès, comme le fait que le Conseil supérieur de la magistrature ne soit plus présidé par le président de la République, ce qui constitue tout de même une garantie. Et puis il y a des propositions qui n'ont malheureusement pas été retenues, comme l'introduction d'une dose de proportionnelle, qui reste aujourd'hui dans le débat. Une autre idée qu'il faudrait à mon avis reprendre serait d'organiser le premier tour des élections législatives le même jour que le deuxième tour de l'élection présidentielle.

Enfin, beaucoup de mesures ont été retenues mais verrouillées. On a donné davantage de droits à l'opposition au sein du Parlement, notamment en redistribuant la maîtrise de l'ordre du jour entre le gouvernement et les parlementaires. Mais les groupes d'opposition parlementaires n'ont droit qu'à un jour de maîtrise de l'ordre du jour tous les trente jours, ce qui n'est tout de même pas beaucoup. Les nominations du président de la République, qui devaient être beaucoup plus encadrées, le sont désormais, mais il faut, pour rejeter une candidature, une majorité des trois cinquièmes : la barre a donc été placée très haut. L'encadrement de l'article 16 n'a pas véritablement permis de limiter les pouvoirs du président de la République. Jean-Louis a parlé du 49.3, je n'y reviens pas. Il y avait enfin différentes considérations sur les procédures d'obstruction parlementaire, qui n'ont fait qu'exploser depuis 2022 et dont on mesure aujourd'hui tous les inconvénients pour le travail parlementaire.

Lucile Schmid :

On sent bien, à travers les interventions de Jean-Louis et de Marc-Olivier, combien, chez Édouard Balladur, la culture du haut fonctionnaire et celle de l'homme politique étaient complètement imbriquées. C'est ce qui me semble intéressant à rappeler : Édouard Balladur, c'est la Ve République. Dès les années 60, il est conseiller social de Georges Pompidou, et il sera encore réélu député du 15^e arrondissement en 2002, bien après cette défaite, ce jour funeste pour Jean-Louis, de 1995. Je rappelle que Lionel Jospin avait obtenu 23 % au premier tour : pour moi, ce n'est pas un jour funeste. Il y a dans ce parcours quelque chose qui est profondément associé aux institutions de la Ve République, au-delà même de cette commission, qui a sans doute été un point d'orgue des propositions qu'il souhaitait faire pour les rééquilibrer. Mais ce qui me semble intéressant, c'est la façon dont, aujourd'hui, chaque fois qu'une personne qui a traversé notre histoire politique meurt, nous nous demandons ce qui disparaît avec elle.

Édouard Balladur était pourtant une personnalité controversée. Il n'y a pas d'hagiographie à faire sur ce point. Il a été appelé « sa suffisance » par Jacques Chirac, représenté en chaise à porteur par Plantu. Il avait une difficulté de communication qui faisait vraiment partie de sa personnalité politique et qui explique peut-être son échec de 1995. Mais, par ailleurs, il avait d'immenses qualités dont le personnel politique semble aujourd'hui fâcheusement manquer : le goût de l'écriture, le goût de la complexité des dossiers, la fidélité aussi. Jusqu'au bout, il aura accompagné Georges Pompidou, puis porté son héritage et montré combien sa présidence avait représenté quelque chose en termes de réformes. Il y a là un engagement que l'on ressent fortement. C'est aussi quelqu'un qui assume des convictions libérales (qui ne sont pas les miennes), lorsqu'il privatise, lorsqu'il organise les noyaux durs, etc. Il y a donc une vision programmatique portée avec une sorte d'opiniâtreté et de fidélité, qui trace un

parcours. C'est quelque chose qui nous manque aujourd'hui, quelles que soient les opinions politiques que l'on porte.

En préparant cette émission, je cherchais la citation qui pourrait résumer ce qu'était Édouard Balladur. J'ai trouvé celle de Claude Pompidou, la femme de Georges Pompidou, qui disait que ces deux hommes se ressemblaient : ils ne rêvaient pas. C'est une citation assez assassine, mais qui nous donne à voir un tempérament, une manière d'envisager la politique et même de porter des erreurs en politique que nous aimerions parfois voir aujourd'hui. C'est-à-dire porter ses convictions au point de ne pas s'apercevoir qu'on va perdre l'élection présidentielle. Nous voyons bien, dans la campagne qui s'amorce aujourd'hui, que la communication, TikTok, Instagram, l'emportent déjà de très loin sur les convictions et que le départage se fera au sondage. Nous sommes très loin de l'époque où Édouard Balladur affrontait Jacques Chirac et annonçait sa candidature depuis son bureau de Matignon. Il y a là quelque chose qui nous manque : quelque chose dans le respect des institutions, y compris dans la maladresse qu'il peut ensuite y avoir à se faire accepter des Français.

Antoine Foucher :

Je n'ai pas connu personnellement Édouard Balladur, mais quand j'ai appris sa disparition, j'ai ressenti une forme de tristesse et je me suis demandé pourquoi. Au risque d'intellectualiser, il y a au moins deux choses que le parcours d'Édouard Balladur dit de ce que nous sommes encore, nous, Français, aujourd'hui. C'est peut-être ce qui fait que certains d'entre nous ont été affectés par sa disparition sans l'avoir connu personnellement.

La première, qui a été esquissée et évoquée sous forme de teasing par Jean-Louis, c'est 1995. Et pas seulement la défaite face à Chirac, ou la victoire de Chirac, mais aussi les grèves de 1995. La mythologie qui a été entretenue, et qui me semble encore assez dominante sur cette année-là, c'est que c'est la victoire du gaulliste contre le libéralisme, celle d'un candidat qui connaissait le peuple

contre un haut fonctionnaire déconnecté, de quelqu'un qui aimait les gens contre quelqu'un qui les ignorait ou peut-être les méprisait. Je n'entrerai pas dans les caractères personnels, que je ne connais absolument pas, mais simplement dans les politiques publiques. En me replongeant dans la campagne de Chirac pour préparer l'émission, j'y ai vu un exemple remarquable de démagogie absolue. Quand on regarde le programme, il promet tout : des investissements dans les hôpitaux, dans l'emploi, la lutte contre l'exclusion, tout en respectant les critères de Maastricht et en tenant les comptes. Avec des phrases ambivalentes, à la façon de Mitterrand qui disait qu'on ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment. Chirac affirmait ainsi que les critères de convergence seraient respectés, mais pas au détriment de la politique de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion. À l'inverse, la campagne d'Édouard Balladur peut être jugée austère, mais quand on se replonge dans son programme, on retrouve la nécessité de tenir les comptes, de poursuivre la réforme des retraites de 1993, qui avait été qualifiée par les supposés gaullistes de l'époque de « Munich social ». La violence des propos frappe. Ce qui nous parle encore aujourd'hui, c'est que le choix que nous avons fait, nous Français, majoritairement en 1995, ou le non-choix que nous avons fait, nous sommes encore dedans. Reprenons les thèmes de la campagne : la nécessité de tenir les comptes publics et de stopper l'endettement de la France, nous sommes en plein dedans. La nécessité de travailler plus longtemps pour dégager des ressources et investir dans l'éducation, la technologie, l'industrie — pas encore la transition énergétique à l'époque —, nous sommes en plein dedans. Il y a donc, dans sa disparition aujourd'hui, huit mois avant l'élection présidentielle, une forme de cruelle ironie : nous sommes encore confrontés aux mêmes problèmes et, avec trente ans de recul, il est compliqué intellectuellement de dire que Chirac avait raison et Balladur tort.

Le deuxième sujet qui nous parle encore, c'est 2008 et la commission. Je voudrais poser une question, notamment à Jean-Louis puisqu'il en a fait partie : peut-on parlementariser la monarchie républicaine qu'est la Ve République ?

Vous êtes allés aussi loin que possible, sans doute, pour redonner du pouvoir au Parlement : la maîtrise de l'ordre du jour, l'examen du texte en commission qui permet ensuite d'examiner en séance le texte issu de la commission, la Cour des comptes qui assiste en partie le Parlement. Mais, avec quasiment vingt ans de recul, tout cela a-t-il fondamentalement changé l'équilibre des pouvoirs de la Ve République ? Mon sentiment est que non.

Il y a un détail et une impression générale. Le détail, c'est ce qu'a donné l'examen du texte en commission : un dédoublement de la séance, puisque le gouvernement vient en commission pour donner son avis. C'était, me semble-t-il, le contraire de ce que vous aviez voulu : il s'agissait de réserver un temps au Parlement pour qu'il puisse, sans le gouvernement, élaborer son texte. Et puis il y a une question plus générale : peut-on rééquilibrer les pouvoirs entre l'exécutif et le législatif sans changer quelque chose de plus important que la mécanique institutionnelle, à savoir le régime de légitimité ? N'aura-t-on pas toujours un exécutif qui écrase le législatif tant que les députés devront leur élection au président de la République et que les élections législatives suivront l'élection présidentielle ?

LES CRISES CLIMATIQUES ET LA CARTE DE L'INFLUENCE MONDIALE

Introduction

Philippe Meyer :

Au lendemain de la catastrophe au Népal, le gouvernement de Katmandou a interpellé la communauté internationale sur la responsabilité des grands pollueurs de la planète dans le changement climatique qui a favorisé les inondations dévastatrices du 26 août. Mercredi, un rapport du Programme des Nations unies pour l'environnement concluait : « *c'est officiel : nous pouvons dire adieu à l'objectif de limiter à 1,5 °C le réchauffement planétaire visant à éviter les répercussions les plus dangereuses du changement climatique.* »

« *En perturbant l'équilibre énergétique qui avait caractérisé [notre époque géologique], l'Holocène, l'humanité a quitté la zone de stabilité qui avait permis l'essor des civilisations* », constate une note de l'Institut des relations internationales et stratégiques, l'IRIS. Ce n'est pas la planète qui est en danger, mais la capacité des sociétés humaines à maintenir des conditions de vie stables dans un système Terre devenu instable. L'Arctique se réchauffe plus de trois fois plus vite que la moyenne mondiale, les sols s'assèchent et l'océan perd une partie de son rôle de tampon thermique et chimique. Ces dynamiques couplées révèlent une perte de résilience du système Terre, où chaque seuil franchi affaiblit les régulations naturelles des autres. Les pays du Sud subissent de plein fouet les effets du réchauffement (vagues de chaleur, stress hydrique, crises alimentaires) sans disposer des capacités d'adaptation nécessaires, tandis que les pays du Nord externalisent une partie de leur empreinte carbone par le

commerce. La frontière climatique agit sur la fracture Nord-Sud, tout en la rendant plus visible et plus explosive : le climat devient un terrain de revendication, de dette et de justice.

Dans certaines régions, l'humidité et la chaleur atteignent les seuils physiologiques de tolérance humaine plusieurs jours par an, menaçant l'habitabilité à l'horizon 2050, notamment dans les pays du Golfe, dans la corne de l'Afrique et en Inde. Les deltas du Nil, du Gange et du Mékong sont menacés par la montée des eaux, tandis que des petits États insulaires du Pacifique planifient des relocalisations de population. Ce déplacement de populations à venir n'est pas seulement une question humanitaire : il redéfinira les frontières, les flux migratoires et les sécurités collectives. La crise de l'habitabilité devient un fait géopolitique majeur, fait valoir l'IRIS. La gouvernance mondiale du climat ne repose donc plus exclusivement sur les États. Elle se déploie à travers une mosaïque d'institutions internationales, d'acteurs privés, de juridictions nationales, de coalitions de villes et de nouveaux dispositifs financiers.

Lucile Schmid :

Est-ce que les crises climatiques redessinent la carte de l'influence ? Je voudrais rappeler qu'en 1992, au sommet de Rio, trois conventions internationales sont adoptées. L'une porte sur le climat, l'autre sur la biodiversité et la troisième sur la désertification. Philippe rappelait la responsabilité historique des grands pollueurs de la planète dans la situation que nous vivons actuellement. À l'époque, il est clair que la convention climat est davantage la préoccupation des pays du Nord, qui vivent un moment de dérèglement climatique et de difficultés énergétiques. Les enjeux de biodiversité et de désertification concernent davantage les pays du Sud. Cela explique pourquoi le prisme a très longtemps consisté à considérer les dérèglements écologiques uniquement sous l'angle des questions climatiques. Ce qui s'est passé cet été, et ce que nous dit aussi la catastrophe au Népal, montre combien les choses sont liées. Il y a une interaction permanente entre les enjeux d'extinction de la biodiversité, de dérèglement climatique et de désertification. Nous le vivons aussi en Europe, qui est un continent se réchauffant deux fois plus que la moyenne mondiale, et en France, avec des projections de plus de 4 degrés à l'horizon 2100. Ce qui est important, c'est qu'aujourd'hui nous sommes sortis des rapports du GIEC, de l'expertise scientifique et de la recherche, pour entrer dans le quotidien des personnes. De très longue date, les Africains, les Latino-Américains, les personnes qui vivent sur le continent asiatique, les habitants d'Océanie, comme dans les îles Tuvalu, vivent la disparition de l'habitabilité de leur pays, de leurs terres, et perdent leurs revenus. Mais nous n'étions pas habitués à cela. Ce qui s'est passé en Gironde cet été, avec ces maisons évacuées et ces personnes qui ont perdu leur bien, c'est, d'une certaine manière, le réel qui nous rattrape. Que dire alors de l'influence géopolitique ou politique ? La question climatique

concerne l'ensemble des échelles. Elle concerne le très local et, dans son caractère concret, elle s'incarne très localement. Elle concerne aussi le mondial, on le voit avec les COP. La COP30 s'est déroulée à Belém en décembre dernier, et cette gouvernance mondiale est extrêmement décevante. Se pose donc la question des lieux où va se dérouler cette transformation de l'influence mondiale face aux dérèglements que nous vivons.

J'insiste sur un point : aujourd'hui, les récits politiques autour de ces dérèglements climatiques, et donc les jeux d'influence, ne sont pas déterminés. Deux récits, ou peut-être trois, s'opposent de manière très forte. Le premier est le récit chinois. La Chine, qui n'a pas de responsabilité historique dans les dérèglements et se trouve donc exonérée de la charge historique de responsabilité fixée pour les pays du Nord, les États-Unis et l'Europe, est aujourd'hui le principal pollueur de la planète, mais aussi une puissance écologique. En 2018, la Chine a inscrit dans sa Constitution le terme de *civilisation écologique* et, de manière très déterminée, mène des stratégies qui associent le déploiement de sa puissance au verdissement de son industrie et à l'exportation de produits aujourd'hui déterminants pour transformer notre modèle économique et de consommation. Je pense évidemment aux énergies renouvelables, aux voitures, mais aussi à tout ce qui se passe autour des minerais critiques et des terres rares sur le continent africain. Nous avons donc le récit d'une puissance verte, la puissance chinoise, puissance redoutable qui nous fait peur parce que nous nous demandons si nous allons pouvoir continuer à exister face à elle.

Et puis il y a le récit de Donald Trump et du climato-scepticisme. Ce qui est frappant, c'est la façon dont, au désordre et aux catastrophes écologiques, s'associe le récit de plus en plus puissant d'un climato-scepticisme assumé, avec l'idée de la toute-puissance humaine : nous pourrions explorer Mars, comme le dit Elon Musk, utiliser les énergies fossiles jusqu'au bout, parce que ce qui compte est de repousser les limites. Ce discours sur l'absence de limites planétaires

n'est pas du tout restreint aux États-Unis : il existe en Europe et y prend de la place.

Enfin, il y avait en Europe, à travers le Pacte vert de 2019, le sentiment qu'un troisième récit était possible : un récit associant une certaine solidarité avec les pays du Sud, la possibilité d'avoir une industrie plus verte et la prise en considération de la parole des citoyens et de certains contre-pouvoirs. Mais depuis deux ans, le détricotage du Pacte vert est engagé, sans doute aussi parce qu'il avait été imaginé de manière très juridique, très abstraite, sans prendre en considération la façon dont il bouleversait la vie quotidienne des citoyens.

Lorsqu'il s'agit d'influence et de récits géopolitiques, il est donc essentiel de prendre en considération ce qui relève de la vie quotidienne des personnes. C'est là toute la difficulté : aujourd'hui, le récit climato-sceptique est plutôt un récit qui gagne en influence à mesure que les catastrophes climatiques se multiplient.

Marc-Olivier Padis :

C'est important, en cette journée de reprise, de repartir de l'été que nous avons vécu, où nous avons pu ressentir plusieurs jours d'éco-anxiété et nous rendre compte que le chaos climatique, c'est ici et maintenant. Comme l'a dit Lucile, l'Europe est une région du monde particulièrement exposée au réchauffement, ce que nous n'avons pas forcément intégré. Nous nous donnons des objectifs de transformation pour 2050 ou 2100, mais c'est vraiment *dès maintenant* que nous ressentons les effets directs du réchauffement climatique.

Dans un premier temps, nous avons pensé qu'il nous fallait une stratégie mondiale, puisque c'est un enjeu planétaire. Mais ce dont nous nous rendons compte, c'est que, malgré les processus multilatéraux, les COP, les négociations et les rendez-vous, une pluralité de stratégies se déploie. Il y a une contrainte commune, dont les effets sont variés, et plusieurs manières pour des ensembles géopolitiques d'y répondre, parce que le niveau de dépendance aux hydrocarbures n'est pas le même, le niveau d'exposition aux risques non plus, et

que les capacités et les ressources pour réagir diffèrent également.

Je ne parlerai pas en termes de *récits*, même si je comprends le sens de l'expression : ce sont pour moi de véritables *stratégies* qui sont aujourd'hui mises en œuvre. Il faut parler des États-Unis *de Trump*, car Biden avait dessiné, dans la continuité de la présidence Obama, une autre stratégie. Aujourd'hui, c'est le déni. C'est la doctrine appelée, dans la stratégie nationale américaine, *Energy Dominance*, c'est-à-dire la volonté d'avoir une position hégémonique sur le sujet énergétique, ou, selon la formule connue de Trump : « *drill baby, drill* ».

Il ne s'agit pas de renoncer au pétrole, au contraire, mais d'acquérir une position dominante, avec deux volets : production et prédation. Production : les États-Unis sont devenus le premier producteur d'hydrocarbures, notamment grâce au gaz de schiste. Prédation : ils ont une stratégie pour mettre la main sur les réserves de pétrole du Venezuela, et Trump a cru un moment, dans son délire mégalomane, qu'il allait même mettre la main sur les réserves iraniennes. Avec cela, il avait annoncé : nous sommes la superpuissance du pétrole. Mais cette stratégie est à la fois irresponsable et verrouille complètement la dépendance au pétrole de l'économie américaine. À un moment, le piège va se refermer contre eux, parce qu'ils s'enferment dans les technologies d'hier et, s'ils poursuivent cette stratégie, ne seront pas présents dans les technologies de demain.

L'Union européenne a une autre stratégie. Elle voit bien qu'elle doit reconquérir son autonomie en sortant de la dépendance aux hydrocarbures et des servitudes géopolitiques qu'elle entraîne : dépendance aux États-Unis, aux pays du Golfe, etc. Elle a déployé un arsenal réglementaire avec la perspective, qui est celle de longue date de l'Europe, d'exporter ses standards, afin que les autres adoptent les mêmes normes, tout en protégeant l'économie européenne pendant la transition par un prix du carbone aux frontières, pour éviter que les pays qui ne feraient pas les mêmes efforts puissent pratiquer le dumping sur notre marché. Intellectuellement, cela tient la route, mais c'est une stratégie de long terme dont

il est difficile de montrer les bénéfices immédiats aux consommateurs, aux ménages, aux entreprises et aux personnes confrontées à la fin du mois, et pas seulement à la fin du monde (encore que les deux se rapprochent).

Enfin, la Chine a, à mon avis, la stratégie la plus performante aujourd'hui. Lucile l'a dit, nous en avons peur. En même temps, il est un peu rassurant de se dire que la Chine a vraiment pris le tournant de la transition. Sa stratégie consiste à être dominante dans l'ensemble de la chaîne de valeur des technologies de la transition : le photovoltaïque, les batteries électriques, les automobiles, etc. Nous avons découvert — c'est une prise de conscience relativement récente, mais désormais massive — que la Chine, que nous pensions destinée dans le système mondial à faire de la sous-traitance de bas de gamme, devient une puissance d'innovation capable de nous dépasser d'un point de vue industriel. Il y a donc quelques leçons à retenir pour l'Europe. D'abord, nous ne pouvons pas nous laisser distancer technologiquement sur les technologies du futur. Ensuite, il faut prendre la mesure de la puissance chinoise dans l'innovation. Enfin, il faut continuer cette stratégie qui consiste à se défaire de la dépendance aux hydrocarbures, parce qu'il y a un double gain, comme on le voit avec la voiture électrique : on pollue moins, on consomme moins et c'est meilleur pour les budgets.

Antoine Foucher :

À la question de savoir si les enjeux climatiques redessinent la carte de l'influence mondiale, pour une fois je répondrai de façon claire, nette, franche et massive, sans nuances : oui, oui, oui, et de façon mécaniquement irrémédiable. Pour la raison suivante : nous allons connaître des catastrophes climatiques, et nous savons déjà qu'elles seront de plus en plus nombreuses, quoi que nous fassions dans les années qui viennent, puisque le stock de CO₂ va continuer de faire sentir ses effets pendant cinquante à cent ans. Nous allons donc avoir des étés de plus en plus chauds : nous avons vécu cet été l'un des plus froids des

décennies à venir, et il va y avoir de plus en plus de catastrophes.

Au fur et à mesure de ces catastrophes — et je ne compare évidemment pas ce qui s'est passé au Népal avec ce qui s'est passé en Gironde — va naître, ou est déjà en train de naître, peut-être pas une conscience mondiale, mais des enjeux et des défis communs : comment préserver l'habitabilité ou, simplement, comment continuer à vivre sans être menacés de mort ou de famine par les enjeux climatiques ? C'est en cela que le climat redessine totalement la carte de l'influence mondiale. La question va être, au moins autant que la question traditionnelle de savoir quelle puissance est capable de nous protéger militairement : *qui est capable d'apporter une solution à la transition énergétique pour que nous puissions continuer à vivre là où nous vivons, sans famine ni catastrophes ?*

Et là, je rejoins ce qu'ont dit Lucile et Marc-Olivier : la puissance qui, pour l'instant, se positionne comme la solution au XXI^e siècle pour toute la planète, c'est la Chine. Ce n'est pas seulement un discours ou des changements constitutionnels, même s'il est important de l'inscrire dans la Constitution : ce sont des *faits*. La Chine s'est transformée en atelier écologique du monde. Elle produit à elle seule chaque année plus de panneaux solaires et d'éoliennes que l'ensemble du reste du monde réuni. Selon l'Agence internationale de l'énergie, sur 74 centrales nucléaires en construction sur la planète l'année dernière, la Chine en construisait à elle seule 36. Et quand vous discutez avec les industriels, ils disent (même s'ils ne peuvent pas le faire publiquement), que les Chinois nous battent dans le nucléaire à la fois sur la technologie et sur les coûts : ils font des choses meilleures et moins chères.

Au fur et à mesure que nous connaissons des catastrophes comme en Gironde et au Népal — encore une fois, je ne les mets évidemment pas sur le même plan d'un point de vue humain —, ce qui construira l'image d'un pays comme une solution ou un problème pour l'humanité sera sa contribution, ou non, au règlement de la question du réchauffement climatique. Mécaniquement, les

États-Unis vont donc rapidement apparaître comme l'un des *problèmes* du monde et non comme une *solution*, alors qu'au XXe siècle ils ont été l'une des solutions pour la paix dans le monde. La désirabilité des États-Unis, parce qu'ils représentent un modèle démocratique et parce qu'ils sont tout de même davantage une puissance de paix que de conflits, va être mise en balance (et l'est d'ailleurs déjà) avec le fait que leur mode de vie sera de plus en plus perçu comme l'un des principaux facteurs de la poursuite du réchauffement climatique. Nous allons donc avoir quelque chose de très neuf et de très angoissant pour des démocrates ou des Européens : dans le monde, la *démocratie* elle-même, puisqu'elle est encore aujourd'hui représentée par les États-Unis, risque de devenir moins désirable. À cause des États-Unis, démocratie risque de devenir synonyme d'aggravation des problèmes du reste de l'humanité. Nous aurons donc un conflit entre celui qui est une dictature, mais apporte des solutions pour que nous puissions continuer à vivre là où nous vivons, et celui qui est une démocratie, mais aggrave les problèmes et accélère la fonte des glaciers. Le problème, enfin, c'est que l'Europe, par rapport aux trois récits évoqués par Lucile, n'existe pas du tout. La position des États-Unis est claire : *no limit*, il n'y a pas de problème, nous allons pouvoir continuer. Celle de la Chine aussi : « *il y a un problème, nous allons fournir la solution* ». Mais nous, que disons-nous ? Nous sommes inaudibles et incohérents.

Jean-Louis Bourlanges :

Je suis effrayé par ce dossier. C'est l'exemple absolu de la tragédie, au sens grec du terme : le développement d'un processus absolument mortel ici et maintenant, qui atteint la vie de chacun, les structures économiques et l'habitabilité de la planète. Et à côté de cela, comme dans la tragédie grecque, il y a une fatalité, une impuissance des acteurs à apporter des solutions et à répondre à ce défi. Nous vivons cet écart de façon dramatique et, je le crains, sans solution.

Pourquoi sommes-nous impuissants ? La première raison, c'est la fragmentation du monde. Nous avons une menace globale : les conséquences de ce que l'on fait ici ou là s'appliquent à tout le monde, avec des différences, et d'ailleurs d'une façon peu enviable pour le continent européen. Mais face à quelque chose de global, nous avons une absence totale de capacité de décision au niveau global. La seconde raison, ce sont les enjeux de puissance. Nous avons un conflit fondamental entre une exigence de coopération et une vie internationale qui n'a jamais été aussi fortement dirigée, contrôlée, soumise à des objectifs de rivalité de puissance. C'est une situation très différente de celle de la guerre froide, où il y avait certes une volonté de puissance de la part des deux grands, l'URSS et les États-Unis, mais aussi, dans ce cadre, une volonté de coopération pour maintenir la paix et, à l'intérieur de chaque camp, des enjeux assez différents. On peut discuter de ce que représentait l'émancipation de la classe ouvrière dans le monde socialiste, mais chez nous, nous avons des enjeux d'État de droit et de protection sociale. Aujourd'hui, nous avons à la fois la substitution à ce duopole d'un pouvoir totalement fragmenté et un investissement croissant dans les enjeux de puissance. Cela se manifeste notamment par l'accès aux affaires, dans un grand nombre de grands pays, de personnages fondamentalement désertés par tout souci de moralité. Il y a vraiment une baisse du sens de la responsabilité. À part la Chine — et je suis très sensible à ce qu'a dit Antoine —, nous avons par exemple la Corée du Nord, l'Iran, la Russie, les États-Unis, pour ne citer qu'eux, qui sont dans une situation de refus total de prendre en compte ce problème. Deuxièmement, la crise impliquerait comme solutions des choses qui, en France, sont contradictoires. Il faudrait à la fois plus d'État, un pouvoir fort et plus d'impôts, ce que ne veut pas la droite. Il faudrait surmonter des résistances populaires, parce que les victimes de l'ajustement sont d'abord les classes populaires, d'où une difficulté à le faire accepter. Il faudrait également faire confiance, dans des conditions assez précises, au signal-prix, donc à l'économie de marché soigneusement régulée. Et enfin, contre l'appétit actuel de

consommation, cela demanderait de donner la priorité à l'investissement, ce qui ne correspond pas du tout à l'humeur du temps.

Face à cette impuissance, qu'opposons-nous ? D'abord un moralisme : puisque nous sommes impuissants, nous dénonçons un certain nombre de coupables, qui sont d'ailleurs peut-être effectivement coupables. Ensuite, un contournement démocratique, qui prend soit la forme d'une confiance technocratique, par exemple dans la Commission de Bruxelles, soit celle d'une injonction juridique : c'est le tribunal qui va dire à l'État ce qu'il doit faire, ce qui n'est pas son rôle. L'État fait ce que les gens veulent, et c'est un court-circuitage de la démocratie. Enfin, un extrémisme contestataire : puisqu'il faut tout changer, puisque rien ne va, puisque nous ne répondons à rien.

Dans cette affaire, la Chine est effectivement intéressante, mais pour des raisons impressionnantes : elle est suffisamment forte pour peser directement sur les choses, suffisamment autoritaire pour imposer des choix à sa population et suffisamment éclairée, car les équipes dirigeantes chinoises sont très largement composées de scientifiques, pour concevoir ce qu'il faut faire. Nous avons là un exemple intéressant de despotisme éclairé absolu.

Est-ce le modèle que nous voulons ? J'en doute. Est-ce le modèle que nous pouvons réaliser à l'échelle de la planète ? Je suis sûr du contraire. Là est la tragédie.